

# La rentrée du Parlement M. VON RIBBENTROP A PARIS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Cette victoire, il la remportera, s'il le veut, sur tous les terrains et même sur le terrain parlementaire. Sans doute, il y aura parmi les radicaux, des hommes qui ne voudront pas se séparer des socialistes et faire partie de la même majorité que les députés modérés. Mais cette majorité n'a pas besoin d'être numériquement imposante; il suffit qu'elle soit homogène, groupée, non pas seulement autour de l'équipe gouvernementale actuelle mais, mieux encore, autour des idées de paix, d'ordre, de progrès social dans le respect du travail et de la famille, qui semblent inspirer sa politique.

Il faut aussi que la réforme électorale ne soit pas esquivée. Cette réforme, les députés modérés qui sont prêts à soutenir le cabinet Daladier la lui réclament, non pas au nom de leur intérêt personnel, mais au nom de la moralité politique, et pour garantir au gouvernement lui-même la durée qui lui est nécessaire pour faire œuvre utile. Cette réforme, elle apparaît comme une des conditions du redressement définitif de la nation. Il ne faut pas qu'elle soit sacrifiée aux convenances de tel ou tel groupe, voire de tel ou tel parlementaire. France d'abord !

René ROUSSEAU.

Paris, 7 décembre. — Dans les couloirs de la Chambre, où la rentrée du Parlement faisait l'objet mercredi de conversations animées, les techniciens s'accordaient généralement à reconnaître que le gouvernement n'a pas reculé à l'issue du débat de jeudi. Une majorité d'une trentaine de voix, que l'opposition en grouperait environ 240 et qu'on compterait, en outre, une cinquantaine d'abstentions.

Si le résultat du débat ne fait pas de doute, on ignore par contre la manière dont le débat s'engagera.

Deux procédures sont possibles : ou bien le gouvernement fera, dès le début, une déclaration sur sa politique; ou bien la séance se bornera à la fixation de l'ordre du jour et le gouvernement acceptera pour vendredi la discussion des interpellations sur la politique générale.

Jusqu'à présent, le président du Conseil n'a pas décliné ses intentions. Le Conseil des ministres n'a pris aucune décision à ce sujet.

Il n'est pas impossible cependant que les membres du gouvernement tiennent conseil jeudi matin pour arrêter la conduite à suivre. La réunion de mercredi du groupe radical n'a pas davantage apporté de lumières. Le groupe fixera sans doute sa position jeudi matin. Il ne fait pas de doute, cependant, que tout le groupe radical, à l'exception de quelques députés, se rangera derrière le gouvernement.

Une chose est certaine aussi : la réforme électorale, dont l'inscription en tête de l'ordre du jour devait cristalliser la nouvelle majorité, reculerait à l'issue du débat de jeudi. Une majorité encore, ne viendra pas en discussion pendant cette session et sera sans doute ajournée à janvier. Le gouvernement s'abstiendra probablement de prendre position sur ce problème, celui-ci relevant de la compétence du Parlement. De plus, nombre de radicaux ont pour des considérations particulières leur position électorale, hostiles à la réforme. Le groupe de l'U.S.R. de son côté, qui a deux représentants au sein du gouvernement, s'est prononcé contre la réforme au cours de son petit congrès dimanche dernier.

Après le débat sur la politique générale, la présente session, qui doit prendre fin le 17 janvier, sera probablement presque exclusivement occupée par la discussion du budget.

La Commission des finances aura sans doute terminé son examen préliminaire mardi prochain. Il est possible, que pour hâter la discussion, le gouvernement fasse voter une loi autorisant la procédure d'urgence, c'est-à-dire le vote du budget par ministères et non par chapitre. Mais, sur ce point, on ne peut rien dire de précis.

Le débat crucial s'instituera, dans ces conditions, à la fin du mois, au moment de la discussion de la loi de finances. Celle-ci comporte les recettes budgétaires et, par conséquent, les ressources nouvelles créées par les décrets-lois.

Le gouvernement sera amené à ce moment à exposer sa politique de redressement et le débat qui suivra sera décisif.

Le groupe parlementaire radical-socialiste et la réforme électorale

Paris, 7 décembre. — Le groupe radical-socialiste de la Chambre a décidé mercredi matin, qu'il n'y avait pas lieu de demander la discussion immédiate de la réforme électorale.

D'après les renseignements recueillis dans les couloirs sur cette réunion, MM. Chichery, Torp et Margate ont tout d'abord présenté des observations techniques sur les systèmes de représentation proportionnelle proposés. Puis M. de Tessan a déclaré qu'il y avait des problèmes plus urgents à traiter, pour le Parlement et pour le groupe, que des questions de procédure, que la situation politique était dominée par le problème de majorité à avoir avec qui le parti radical collaborera à l'avenir.

M. de Tessan a répondu à ce propos, l'article du règlement du parti qui fait aux élus l'obligation de refuser leur collaboration et leur confiance à tout ministre ne s'appuyant pas sur une majorité composée dans sa plus grande partie de groupes ou d'éléments de gauche. Le groupe devrait donc ou enfreindre le règlement ou le modifier pour changer d'orientation politique. M. de Tessan, demeurera quant à lui fidèle à la doctrine de son parti.

MM. André François-Albert, Carron et Crutel ont soutenu la même thèse. C'est à la suite de cette discussion que le groupe s'est prononcé, à environ 90 % de Tessan a répondu à ce propos, l'article du règlement du parti qui fait aux élus l'obligation de refuser leur collaboration et leur confiance à tout ministre ne s'appuyant pas sur une majorité composée dans sa plus grande partie de groupes ou d'éléments de gauche. Le groupe devrait donc ou enfreindre le règlement ou le modifier pour changer d'orientation politique. M. de Tessan, demeurera quant à lui fidèle à la doctrine de son parti.

Après ce vote, M. Chichery a fait observer que tous les membres du groupe devraient être appelés à donner leur avis sur la représentation proportionnelle et l'assistance n'étant que d'une cinquantaine de membres sur 118, il a

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

proposé une sorte de référendum, afin que chacun pût exprimer son opinion. Cette suggestion a été approuvée à l'unanimité.

A l'issue de la réunion, plusieurs assistants ont déclaré que, s'ils avaient été opposés à la discussion immédiate de l'ordre du jour, c'était parce qu'ils avaient leur vote était conforme au désir que M. Daladier semblait avoir de faire discuter par priorité le budget.

Jeudi matin, d'ailleurs, le groupe entendra M. Daladier à ce sujet.

Les interpellations à la Chambre

Le secrétaire général de la Chambre a communiqué au gouvernement la liste des interpellations déposées depuis la clôture de la première session extraordinaire.

Elles sont au nombre de soixante, parmi lesquelles, une vingtaine concernent la politique générale du gouvernement.

Celle de M. Pezet sur la politique extérieure

M. Ernest Pezet, député du Morbihan, démocrate populaire, a demandé à interpellier le gouvernement sur sa politique extérieure. Il se propose de lui poser les questions suivantes :

« L'esprit et l'accord de Munich sont-ils réelles et sans réserve pour le gouvernement, comme ils le sont pour l'Allemagne et l'Italie, l'un des fondements essentiels de la politique étrangère de la France ? »

« Quels sont pour le gouvernement, le sens et le contenu réels des formules « esprit et accord de Munich » ? »

« Leur donne-t-il la même portée positive qu'à l'Allemagne et l'Italie ? »

« En acceptant-elles toutes les conséquences pratiques ? »

« Se croit-il fondé au contraire à en limiter l'application logique ? »

« Si oui, par quels moyens qui ne compromettent pas sa politique franco-allemande ? »

« Les anciens combattants se sont rencontrés maintes et maintes fois. Nous avons multiplié, au cours de cette année, les contacts entre la jeunesse, sur laquelle nous fondons tant d'espoirs pour l'avenir. Dans la mesure de ses moyens, même dans les moments les plus difficiles, le comité a contribué à assainir l'atmosphère entre les deux pays. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« La Deutsches Franzosische Gesellschaft », accomplissant parallèlement en Allemagne une besogne comparable, elle trouvait auprès de ce grand peuple un accueil spontané, qui constituait toujours un encouragement aux efforts de notre comité. »

« Votre venue en France, Excellence, marque une première et importante étape. L'Allemagne, par votre haute entremise, a approuvé, au Quai d'Orsay, sa signature au bas d'un accord d'entente. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il fut accueilli à l'entrée du musée national par M. Coulandre, ambassadeur de France à Berlin; M. M. Huisman, directeur des Beaux-Arts; Verne, directeur des musées nationaux, et Jaujard, directeur adjoint. La police ne permit pas aux journalistes d'accompagner le ministre des Affaires étrangères du Reich, mais celui-ci, amateur d'art éclairé, très intéressé, prolongea pendant plus d'une heure sa visite dans les différents salons de peinture, et autres.

A 13 h. 20 M. von Ribbentrop quitta le musée en compagnie de l'ambassadeur d'Allemagne.

L'allocation de M. Scapini au déjeuner du Comité France-Allemagne

A l'hôtel Crillon, le Comité France-Allemagne a offert en l'honneur de M. von Ribbentrop, un déjeuner, présidé par M. Georges Scapini, député, avoué de guerre. Des nombreuses personnalités politiques, aristocratiques et autres, françaises et allemandes y assistèrent.

Au dessert, M. Scapini, président du Comité France-Allemagne, souhaita la bienvenue au ministre allemand et à Mme von Ribbentrop.

« Dans les difficultés multiples et redoublées qui assaillent l'Europe d'aujourd'hui, dit-il, notamment, la nature des relations entre la France et l'Allemagne domine l'ensemble des autres problèmes. Notre Comité s'est donné pour mission de travailler à établir de bons rapports entre Allemands et Français. »

« Les anciens combattants se sont rencontrés maintes et maintes fois. Nous avons multiplié, au cours de cette année, les contacts entre la jeunesse, sur laquelle nous fondons tant d'espoirs pour l'avenir. Dans la mesure de ses moyens, même dans les moments les plus difficiles, le comité a contribué à assainir l'atmosphère entre les deux pays. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Souvenirs... A Grenoble, autrfois, M. Daladier et M. von Ribbentrop ont habité à quelques mètres l'un de l'autre.

Grenoble, 7 décembre. — Au moment où M. von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, est à Paris, il est intéressant de signaler qu'en 1911 et en 1912, le futur chef de la diplomatie allemande était étudiant inscrit à la Faculté de Grenoble et qu'il logea, durant ces deux années scolaires, à la pension « Aux Armes dauphinoises », chemin de la Gare.

A la même époque, aux mêmes heures, dans la même rue, à dix mètres seulement, vivait, dans la pension de Mme Chapel le jeune Edouard Daladier, alors professeur de géographie au Lycée de Grenoble.

Cette petite rue, la plus étroite de Grenoble, n'a pas un mètre cinquante de large.

Pendant deux ans, M. von Ribbentrop et M. Edouard Daladier, n'ont pas pu faire autrement que de se croiser matin et soir et soir et matin.

A Munich, les deux hommes d'Etat se rencontrèrent, peut-être ont-ils pensé, l'un et l'autre, aux petites pensions du chemin de Jésus sans oser se serrer le voile du souvenir.

LES MANIFESTATIONS ANTIFRANCAISES EN ITALIE

Des éléments allemands y participent

Rome, 7 décembre. — Les étudiants se sont livrés, dans plusieurs villes, à de nouvelles manifestations de « protestation » contre les déclarations de M. Daladier, et contre les déclarations de M. Mussolini en Tunisie et en Corse à la suite des revendications formulées en Italie.

A Turin, les étudiants, après avoir défilé en silence devant le consulat d'Allemagne, ont allé manifester devant le consulat d'Allemagne, où le consul s'est précipité au balcon pour répondre à leurs acclamations.

A Naples, les étudiants, qui agitaient des drapeaux italiens et allemands, ont manifesté devant le consulat d'Allemagne, et ont été dispersés par des membres du front du travail allemand, actuellement en visite dans cette ville.

A Florence, les étudiants ont défilé devant le consulat de France.

Rome désire l'appui de Berlin pour ses revendications

Rome, 7 décembre. — Le comte Galeazzo Ciano, ministre des Affaires étrangères d'Italie, a reçu mercredi soir M. Hans Georg von Mackensen, ambassadeur d'Allemagne.

Cette entrevue suscite un vif intérêt dans les milieux diplomatiques romains. La raison en est surtout dans la situation créée d'une part, par la signature de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville.

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »

« Nous savons que d'autres problèmes se posent et que des prolongements sont souhaitables. Il faudra bien un jour, équilibrer l'économie européenne. Nous pensons que tous ces problèmes seront abordés dans un esprit dont la paix pourra bénéficier. »

« En s'inspirant de l'esprit de la déclaration commune franco-allemande et, d'autre part, par la tension franco-italienne, actuellement en vogue dans cette ville. »